

Mon ÉCHO ÉNERGIES



Hérault
ÉNERGIES
Vous accompagner dans la transition énergétique

N°6

Mai 2025

Un nouveau modèle de gestion de l'éclairage public

Rendez-vous
sur



pour suivre
notre actu !

p.1

L'édito

p.2

À la une !

p.3

On accompagne !

p.4

*Au plus près
de nos partenaires*

p.5

On aménage !

p.6

Parlons finances

p.7

Brèves

- Les investissements
- La maintenance
- L'exploitation
- Certaines installations connexes

www.herault-energies.fr



Audrey IMBERT

Conseillère départementale,
Présidente d'Hérault Énergies
Adjointe ville de Mèze

Chères et chers collègues, mesdames, messieurs,

L'année 2025 commence dans un contexte difficile, tant pour notre pays que pour l'Europe. Nous faisons face à des défis économiques considérables, avec une pression accrue sur les finances publiques. Cependant, dans cette période de turbulence, nous avons choisi de ne pas baisser les bras. Bien au contraire, nous continuons d'avancer et de soutenir avec détermination les collectivités du département.

Les finances saines d'Hérault Énergies, fruit d'une gestion rigoureuse et responsable, nous permettent d'être plus que jamais présents auprès de vous, nos partenaires de terrain. Ces ressources solides sont un gage de stabilité et d'efficacité dans notre capacité à vous accompagner, même lorsque les conditions économiques sont tendues. Nous savons que chaque euro investi est précieux, et c'est avec cette conviction que nous mettons tout en œuvre pour faciliter vos projets et répondre à vos besoins. Ma collaboration étroite avec les vice-présidents d'Hérault Énergies, la technicité et l'expertise de nos équipes, nous permettent de développer des outils concrets, qui, je l'espère, vous aideront à relever les défis du quotidien.

Un des axes majeurs sur lesquels nous nous engageons cette année est la compétence totale en éclairage public, que nous proposons désormais à toutes les communes. Ce dispositif vise à simplifier la gestion de l'éclairage public, à garantir l'exécution des obligations réglementaires, tout en assurant des économies pour vos budgets.

En parallèle, l'énergie solaire photovoltaïque se révèle être une solution efficace et durable pour plusieurs enjeux majeurs. En plus de réduire les factures d'électricité des collectivités, le solaire permet de produire une énergie verte et locale, tout en diminuant les impacts liés au transport de l'énergie. C'est une opportunité à saisir pour renforcer notre indépendance énergétique tout en participant activement à la transition écologique.

Nous poursuivons également nos efforts pour aménager le territoire, avec des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunication et des éclairages publics. Ces projets sont essentiels pour offrir à nos communes des infrastructures de qualité et contribuer à l'attractivité de notre département.

Enfin, je tiens à saluer le travail remarquable de nos techniciens, qui, grâce à leur expertise, réalisent au quotidien les missions qui leur sont confiées. Je souhaite également mettre en lumière le partenariat public-privé exemplaire que nous avons noué avec la CCI, qui nous a permis de remplir une partie des objectifs fixés par l'ADEME dans le cadre du CCRt 3. Ce partenariat témoigne de la force de notre action collective et de notre capacité à relever ensemble les défis de demain.

Nous restons à vos côtés pour avancer ensemble, pour l'avenir de l'Hérault.
Avec toute ma considération

À la une !



Un nouveau modèle de gestion pour l'éclairage public des communes de l'Hérault à partir de 2026

Dans un objectif d'amélioration de la gestion des infrastructures publiques, Hérault Énergies propose aux communes du département un transfert total de compétence en matière d'éclairage public, qui prendra effet le 1er janvier 2026. Ce transfert englobe, la maintenance, l'exploitation et les investissements relatifs à l'éclairage public et certaines installations connexes.

Un périmètre de transfert bien défini

Le transfert de compétence couvre principalement la maintenance de l'éclairage public, en lien avec la voirie et les autres espaces publics, ainsi que l'éclairage d'ornement destiné à la mise en valeur patrimoniale, et alimenté depuis l'installation d'éclairage public.

En option, et uniquement si la commune le souhaite, le transfert pourra également inclure l'éclairage sportif, à condition que celui-ci soit alimenté depuis un coffret d'éclairage public ou un coffret spécifique. L'éclairage festif, en revanche, est exclu du périmètre de ce transfert.

Ce que comprend le forfait de maintenance

Le forfait de maintenance proposé inclut plusieurs services essentiels pour garantir le bon fonctionnement des installations :

- Dépannages en cas de dysfonctionnement,
- Service d'astreinte pour les urgences en dehors des horaires classiques,
- Mises en sécurité des installations défectueuses.
- La maintenance préventive

A noter que la maintenance préventive n'est pas incluse dans le forfait et sera proposée aux communes sous forme de prestations à la carte, facturées au coût réel.



Forfait d'exploitation et services associés

Le forfait d'exploitation inclut une série de services dédiés à la gestion et au suivi des installations :

Système d'information géographique (SIG) entièrement pris en charge par Hérault Énergies et la gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO),

- Réponses aux demandes de travaux (DT-DICT) relatives à l'infrastructure,
- Des accès au réseau et des vérifications nécessaires.
- Paiement des factures d'énergie

Cela garantit une gestion fluide et sécurisée des infrastructures d'éclairage public, avec des interventions rapides en cas de besoin.

Cotisation et délais d'intervention

Les communes bénéficieront de forfaits distincts pour la maintenance et l'exploitation, calculés sur la base du nombre de points lumineux et des armoires concernées. Les délais d'interventions sont clairement définis en fonction de l'urgence de l'incident (majeur, mineur, ou isolé) et sont intégrés au contrat.

Un partenariat pour une gestion simplifiée

Ce transfert de compétence vise à centraliser et rationaliser la gestion de l'éclairage public au sein du département, tout en assurant une plus grande réactivité et une meilleure qualité des services rendus. Les communes auront ainsi la possibilité de bénéficier d'un soutien renforcé et d'une gestion simplifiée, avec des délais d'intervention garantis, tout en conservant une certaine flexibilité selon leurs besoins spécifiques. Pour plus d'informations, des réunions d'information seront organisées au cours des prochains mois pour détailler le processus et répondre aux questions des communes concernées.

On accompagne !

Transformez les rayons du soleil en énergie durable

Dans un contexte où la transition énergétique devient un impératif pour la préservation de notre planète, le solaire photovoltaïque émerge comme une solution incontournable. Cette énergie renouvelable, inépuisable et locale, s'inscrit pleinement dans les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement durable. En Occitanie, et plus spécifiquement dans le département de l'Hérault, les territoires bénéficient d'un ensoleillement particulièrement favorable pour exploiter cette ressource naturelle.

L'engagement vers la sobriété énergétique et le recours à des ressources renouvelables sont soutenus par des obligations réglementaires, comme le décret tertiaire, la loi « climat et résilience » et la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), qui incitent les acteurs publics et privés à accélérer leur transition énergétique.

Le solaire photovoltaïque produit une électricité qui peut être directement consommée et ainsi répondre à plusieurs enjeux : réduire les factures d'électricité, produire une énergie verte et locale, tout en diminuant les impacts liés au transport de l'énergie.



Actuellement, Hérault Énergies travaille en collaboration avec l'AREC (Agence Régionale de l'Énergie et du Climat) pour définir une

stratégie d'accompagnement des collectivités du département de l'Hérault. L'objectif principal de cette initiative est de favoriser le développement de l'autoconsommation d'électricité, qu'elle soit individuelle ou collective. Une attention particulière est portée sur les toitures des bâtiments et les ombrières sur parkings, des espaces favorables à l'implantation de panneaux solaires.

Fort de son expertise, notamment en matière d'énergies renouvelables thermiques, Hérault Énergies élargit désormais son champ d'action en favorisant le développement des énergies renouvelables de production, avec un focus particulier sur le photovoltaïque et l'autoconsommation ; le syndicat propose ainsi des analyses d'opportunité « gratuites » pour les collectivités locales. Ces pré-

études de dimensionnement du photovoltaïque en autoconsommation permettent d'évaluer la faisabilité des projets avant leur mise en œuvre. Grâce à cet accompagnement technique et stratégique, les collectivités qui le souhaitent, peuvent s'engager dans une transition énergétique concrète et efficace.

En apportant son expertise et son soutien, Hérault Énergies se positionne comme un acteur majeur du développement de cette filière dans le département de l'Hérault, contribuant ainsi à la création d'un avenir énergétique plus durable et résilient.

Au plus près de nos partenaires

Assemblée générale de l'entente Occitanie, une feuille de route ambitieuse

L'Entente Territoires d'Énergie Occitanie Pyrénées Méditerranée (TEOPM) a tenu son Assemblée Générale annuelle le Jeudi 13 Février 2025 au domaine de Rombeau à Rivesaltes, sous la présidence de Jean MAURY, Président du SYDEEL66.

Cette rencontre a rassemblé les Présidents et Directeurs des syndicats d'énergie de la région Occitanie, que le Président Jean Maury n'a pas manqué de remercier pour leur présence et leur implication dans une perpétuelle évolution de cette entente. Avant de débiter la séance, l'assemblée a observé une minute de silence en hommage à M. Roland CANAYER, Président de Territoire d'Énergie du Gard et maire de Molières-Cavaillac.



UNE FEUILLE DE ROUTE STRUCTURANTE

Au cœur des échanges : la feuille de route stratégique de l'Entente pour structurer et accélérer la transition énergétique en Occitanie Pyrénées Méditerranée.

PARMI LES OBJECTIFS ET ACTIONS CLÉS :

- Défendre et négocier le rôle des syndicats d'énergie vis-à-vis d'Enedis
- Exister vis-à-vis de la région et des autres partenaires
- Sécuriser et optimiser les ressources financières
- Développer la gouvernance la donnée
- Ajuster la gouvernance de l'entente
- Adapter la visibilité



Les membres de l'entente ont validé cette feuille de route ambitieuse qui réaffirme son rôle central dans la coordination des initiatives en faveur de la transition énergétiques pour notre territoire.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF : DEPOT D'UNE MOTION FACE A LE REFORME DU FINANCEMENT DES TRAVAUX ELECTRIQUES DANS LES TERRITOIRES RURAUX.

Cette assemblée générale a renforcé une fois de plus la collaboration entre les syndicats d'énergie au sein de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée, consolidant ainsi leur engagement commun en faveur des collectivités et de la transition énergétique.

On aménage !



Inauguration de la requalification de l'avenue Louis Marres à Aniane



Photo commune d'Aniane (avenue Louis Mare)

À Aniane, Hérault Énergies a répondu à la demande de la commune pour la dissimulation des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications sur l'avenue Louis Marres. Ce projet, d'un montant total de 167 650 € TTC, a bénéficié d'une aide substantielle de 85 825 €, répartie entre ENEDIS, le Département, le Fonds vert (état) et Hérault Energies à hauteur de 31 500 €.

Cette intervention vise à sécuriser les réseaux tout en améliorant la qualité de l'énergie distribuée, avec un impact direct sur la sécurité et l'esthétique de l'espace public. Un autre volet important de ces travaux concerne l'éclairage public. Douze lanternes à LED ont été installées, offrant à la fois un confort supérieur et une consommation énergétique réduite. Ce choix stratégique permet à la commune de réduire son empreinte écologique tout en améliorant la sécurité nocturne.

Ce projet s'inscrit dans une série d'initiatives lancées par Hérault Énergies en collaboration avec Aniane, dont la rénovation énergétique du bâtiment Arnavielhe et l'installation d'une chaufferie biomasse dans le groupe scolaire. Ces actions contribuent au développement durable et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



Chaufferie à plaquettes bois de son silo et réseau technique

Réalisation d'une chaufferie à plaquettes de bois, de son silo et du réseau technique pour le Collège Louise Michel et les Ecoles La Marianne et O. de Gouges Franck à Ganges

Ce projet, soutenu par plusieurs partenaires publics et financiers, vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tout en favorisant une énergie renouvelable.

L'installation, composée de quatre chaudières à gaz, a été remplacée par une chaudière à bois de 200 kW, complétée par une chaudière gaz de 450 kW en appoint. La chaufferie à bois sera alimentée par 130 tonnes de plaquettes de bois par an, stockées dans un silo de 75 m³.

Cette solution permet de réduire les émissions de CO2 de 88 tonnes par an, tout en assurant une gestion énergétique plus durable.

Le coût total du projet s'élève à 1 167 520 € TTC, financé en grande partie grâce à des subventions de l'ADEME et du FEDER, pour un montant total de 730 000 €. Les économies annuelles prévues sont estimées à 29 000 € TTC, ce qui permet de rentabiliser l'investissement sur le long terme.



Des finances saines au service du territoire

L'année 2024 confirme une fois de plus la solidité et la rigueur de la gestion financière d'Hérault Énergies. Le compte administratif de l'exercice 2024 affiche un résultat de fonctionnement cumulé remarquable de 4 126 952 euros, témoignant d'une maîtrise efficace des dépenses et d'une anticipation stratégique des ressources.

Ce bon résultat, dont 3 153 024 euros sont affectés en réserve d'investissement au budget supplémentaire 2025, permet à la collectivité de se projeter sereinement vers l'avenir, tout en maintenant un niveau élevé d'investissement.



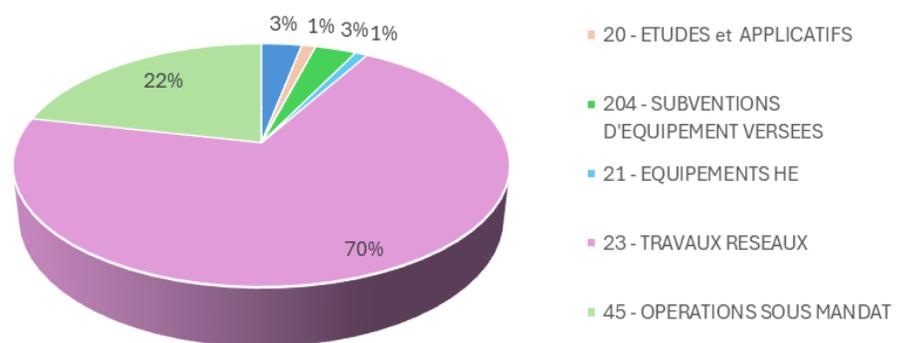
«La solidité financière d'Hérault Énergies, nous permet d'accompagner les communes même lorsque les conditions économiques sont tendues»
S'est exprimé Francis BOUTES, vice-Président délégué aux finances.

54 572 194 euros seront mobilisés sur la section d'investissement

Le point le plus notable réside dans la capacité d'Hérault Énergies à financer, sans emprunter, un volume d'investissement conséquent pour l'année 2025 : 54 572 194 euros seront mobilisés sur la section d'investissement du budget principal. Un tel niveau d'engagement reflète non seulement la solidité des fonds propres, mais également une stratégie budgétaire anticipative, fondée sur une vision à long terme des besoins énergétiques et des infrastructures du territoire.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT CA 2024

(hors régularisations)



Ces investissements permettront de soutenir et de développer des projets structurants dans plusieurs domaines : modernisation des réseaux électriques, transition énergétique, soutien aux énergies renouvelables, amélioration de l'éclairage public ou encore accompagnement des collectivités locales dans leurs démarches de sobriété énergétique.

Dans un contexte national marqué par une réduction progressive des dotations de l'État aux collectivités, Hérault Énergies réussit à absorber cette baisse sans compromis sur la qualité de ses services ou sur ses capacités d'action. Là où d'autres territoires pourraient être contraints de ralentir leurs projets ou d'augmenter leur recours à l'endettement, le syndicat héraultais maintient son cap.

Hérault Énergies confirme son rôle de partenaire fiable et ambitieux au service des collectivités héraultaises. Une dynamique vertueuse, qui s'inscrit pleinement dans les priorités de durabilité et de performance des politiques publiques locales.

La géothermie au service de la décarbonisation



En partenariat avec la CCI de l'Hérault, Hérault Énergies s'est engagé aux côtés de l'ADEME et du FEDER pour porter la Mission Chaleur Renouvelable de l'Hérault. Cette initiative vise à soutenir un programme d'actions ambitieux visant à promouvoir les énergies renouvelables, notamment la biomasse, le solaire thermique et la géothermie, auprès des collectivités et des entreprises privées. L'objectif principal de cette mission est de sensibiliser, informer et accompagner les acteurs publics et privés dans la mise en œuvre de projets de production de chaleur à partir de sources renouvelables.

Parmi les ressources à fort potentiel, la géothermie, particulièrement présente dans le département de l'Hérault, représente un atout encore sous-exploité. Cette ressource énergétique, respectueuse de l'environnement, offre une alternative

fiable et constante aux énergies fossiles. Elle pourrait jouer un rôle majeur dans la transition énergétique, tout en contribuant activement à la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans cette dynamique, la matinale organisée par la CCI le 13 mars 2025 a eu pour objectif de mettre en lumière les avantages de la géothermie et de démontrer son intérêt dans les projets publics et privés. Cet événement a permis de souligner l'importance de cette technologie pour un avenir énergétique durable.

Découvrez les solutions performantes et innovantes en géothermie pour décarboner les activités des entreprises, ou de votre collectivité.



Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

M. MUNOZ pour Hérault Energies T. 04 67 09 01 06 – M. 06 08 15 95 21 - t.munoz@herault-energies.fr

M. FLOURY pour la CCI Hérault. M. 06 77 07 38 03 - e.floury@herault.cci.fr



Hérault Énergies se développe

Pour mieux répondre aux besoins des collectivités, Hérault Énergies se développe. Ainsi six nouveaux agents viennent renforcer les compétences de nos équipes.

- GHENO Mathieu, arrivé le 01/01/2025, Géomaticien SIG
- LAMUR Frédéric, arrivé le 01/01/2025, Conseiller en énergie (Hérault Energies / Communes et intercommunalités du Territoire Pays Cœur d'Hérault)
- LURION Patrice, arrivé le 06/01/2025, Chargé d'affaires
- TAZI Iyad, arrivé le 01/04/25 Conseiller en énergie (commune de Montpellier)
- LE BEL Jérôme, arrivé le 01/06/2025, Directeur ressources
- KELLER Honorine, arrivée le 01/06/2025 Conseillère chaleur renouvelable Thermique

Nos rendez-vous

Comités syndicaux

Vendredi 4 juillet 10h

Vendredi 3 octobre 10h

Directrice de publication : La Présidente

Réalisation : Hérault Énergies

Impression : 400 exemplaires et diffusion dématérialisée